

## Léguer son corps à la science, liste des universités francophones

---

Lorsque vous souhaitez léguer votre corps à la science, il faut rédiger un document à la main où vous mentionnez l'université de votre choix qui recevra le corps. Il est recommandé de s'informer au préalable auprès du service en charge de ce sujet auprès de cette université. Vous trouverez ci-dessous les données de contact des différentes universités francophones.

- [Université libre de Bruxelles](#)

*Service anatomie, legs de corps*  
Bâtiment G, niveau 2, bureau 211 CP 619  
808, route de Lennik, 1070 Bruxelles  
TEL : +32 (0)2 555 63 66 ou 555 63 76

- [Université de Liège](#)

*Institut d'anatomie, service « legs de corps »*  
CHU, Tour 3, niveau -1, Pathologie, 4000 Liège  
TEL : +32 (0)4 366 51 52 ou 366 51 53  
Anatomie.humaine@ulg.ac.be

- [Université catholique de Louvain](#)

*Unité d'anatomie humaine*  
Tour Vésale 5240  
52, avenue Emmanuel Mounier, 1200 Bruxelles

- [Université de Mons Hainaut](#)

*Institut d'anatomie de l'UMONS*  
4, avenue du champ de mars, 7000 Mons  
TEL : +32 (0)65 37 37 49